



**INSCRIPTION
RÉSERVÉE :**
aux moniteurs,
présidents de clubs FFESSM,
gérants des structures
commerciales agréées
FFESSM et /ou
représentants.

**ASSISES MÉDITERRANÉENNES
DE LA PLONGÉE** PRÉVENTION,
CONTRÔLE DES STRUCTURES DE PLONGÉE,
PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES
ET LEURS RÈGLEMENTATIONS

BULLETIN
d'inscription

Réservation obligatoire, attention les places sont limitées.
Date limite d'inscription : 2 mars 2020

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

E.mail

Assises avec accueil + Apéritif déjeunatoire : 10 €

Règlement :
Par chèque à l'ordre de la FFESSM et adressé à :
FFESSM - 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille Cedex 07 - France
Renseignements et réservation : cecile@ffessm.fr - 04 91 13 63 11
Dès réception de votre inscription, vous recevez un mail de confirmation avec le plan d'accès et les consignes de sécurité.

FFESSM 2020/Adobe stock



**ASSISES
MÉDITERRANÉENNES
DE LA PLONGÉE**
PRÉVENTION,
CONTRÔLE DES STRUCTURES
DE PLONGÉE,
PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES ET
LEURS RÈGLEMENTATIONS

COORDINATION DES ASSISES :
JEAN-LOUIS BLANCHARD,
président de la FFESSM
BEES 3^{ème} degré plongée
DR PIERRE TRAPE,
président du comité départemental 83 FFESSM

**20
MARS
2020**

**AMPHITHÉÂTRE EMILIE NNE ROBINET
BOULEVARD STE ANNE - TOULON**
9H > 12H - 14H > 17H30



INSCRIPTION RÉSERVÉE : aux moniteurs, présidents de clubs FFESSM,
gérants des structures commerciales agréées FFESSM et /ou représentants.

FFESSM/Kamel Benahid

PROGRAMME

VENDREDI 20 MARS

9H00 – 17H30

Lieu : Amphithéâtre Emilienne Robinet

8H00 - 8H50 Accueil des participants.

9H00 Allocution d'ouverture, **commissaire général Thierry Duchesne**,
adjoint au préfet maritime de la Méditerranée pour l'Action de l'État en Mer.

9H20 Présentation des Assises, **Jean-Louis Blanchard**,
président de la FFESSM.

9H30 Evolutions réglementaires concernant les établissements
d'activités physiques et sportives (EAPS)
Sébastien Borrel, chef du service de la sécurité du public
et des pratiquants, ministère des Sports.

9h50 **1^{ère} table ronde : Actions de prévention et de contrôle lors
des rencontres des clubs et des services de l'État.**
Capitaine de vaisseau Emmanuel Mocard, commandant de la cellule plongée humaine
et intervention sous la mer à Toulon, Marine nationale,
Yves Bouvard, délégué du procureur du tribunal maritime de Marseille,
Lieutenant-colonel Jean-Louis Detain, commandant du CNING à Antibes,
Chef d'escadron Denis Kosiack, officier nautique pour la région de gendarmerie Sud
à Marseille,
Grégory Poirier, gérant d'une structure commerciale plongée,
Me Pierre Dunac, membre du conseil d'administration de la FFESSM,
Sébastien Borrel, chef du service de la sécurité du public et des pratiquants,
ministère des Sports,
Colonel Jean-Guillaume Rémy, commandant la gendarmerie maritime de Méditerranée.
• **Modérateur** : **Jean-Louis Blanchard**, président de la FFESSM.

11h00 - 11h15 Pause.

11H15 **2^{ème} table ronde : Les EPI, le droit du travail en plongée,
la mixité moniteurs bénévoles et moniteurs professionnels.**
Yves Bouvard, délégué du procureur du tribunal maritime de Marseille.
Lieutenant-colonel Jean-Louis Detain, commandant du CNING à Antibes,
Yves Bouvard, délégué du procureur du tribunal maritime de Marseille,
Chef d'escadron Denis Kosiack, officier nautique pour la région de gendarmerie Sud
à Marseille,
Philippe Bernardi, gérant d'une structure commerciale plongée,
Frédéric Graziani, président d'une association de plongée,
Me Pierre Dunac, membre du conseil d'administration de la FFESSM,
Sébastien Borrel, chef du service de la sécurité du public et des pratiquants,
ministère des Sports.
• **Modérateur** : **Jean-Louis Blanchard**, président de la FFESSM.

12h30 Déjeuner - Apéritif déjeunatoire.

14h00 Axes d'amélioration de la prévention et de la sécurité,
Dr Jean-Michel Pontier, médecin fédéral national de la FFESSM.

14h20 Présentation du thème « Eco-responsabilité » par **Sylvie Gauchet**,
vice-présidente de la FFESSM en charge de la politique développement durable
de la FFESSM.

14h30 **3^{ème} table ronde : La relation du plongeur avec le milieu,
une symbiose naturelle.**
David Rontet, École nationale de voile et des sports nautiques, ministère des Sports,
Marion Brichet, DIRM Méditerranée, chargée de mission milieux marins,
Administrateur en chef des affaires maritimes Stéphane Peron, chef du pôle protection
et aménagement durable de l'espace marin à la préfecture maritime de Méditerranée,
Frédéric Graziani, président d'une association de plongée,
Nicole Boulay, élue au conseil maritime de façade de Méditerranée,
présidente du comité régional Occitanie Pyrénées Méditerranée de la FFESSM,
Dr Pierre Trape, président du comité départemental 83 FFESSM.
• **Modératrice** : **Sylvie Gauchet**, vice-présidente de la FFESSM en charge de la politique
développement durable de la FFESSM.

15h30 - 15h45 Pause.

16h00 **4^{ème} table ronde : La protection des sites, quels outils pour
une synergie positive entre l'État et les clubs ?**
Nicole Boulay, élue au conseil maritime de façade de Méditerranée,
présidente du comité régional Occitanie Pyrénées Méditerranée de la FFESSM,
Fred DiMéglio, élu suppléant au conseil maritime de façade de Méditerranée,
président du comité régional Sud FFESSM,
Richard Thomas, directeur technique national de la FFESSM,
David Rontet, École nationale de voile et des sports nautiques, ministère des Sports,
Marion Brichet, DIRM Méditerranée, chargée de mission milieux marins,
Dr Pierre Trape, président du comité départemental 83 FFESSM,
Stéphane Peron, administrateur en chef des affaires maritimes, chef du pôle protection et
aménagement durable de l'espace marin.
• **Modérateur** : **Jo Vrijens**, président du comité Corse FFESSM.

17h10 Allocution de clôture : **Jean-Louis Blanchard**, président de la FFESSM.